



Newsletter n°40 – 2 novembre 2022

Parution : bimensuel

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté animé par la DREAL et la Région, vous trouverez dans cette Newsletter les informations à retenir en matière de mobilités et de transport avec les documents utiles à retrouver sur les sites de l'Observatoire Régional des Transports, de la DREAL, de la Région ou de la Cellule régionale "France Mobilités". N'hésitez pas à faire remonter vos observations, à enrichir le contenu en adressant toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national. De même, cette newsletter a vocation à circuler et nous comptons sur vous.

Pour tout renseignement ou pour demander à recevoir la newsletter de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté, merci de prendre contact avec :

- A la DREAL : Catherine Moncouyoux : tel. 03 39 59 65 09

mail : catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr

Vous souhaitez vous abonner au site : Observatoire Régional des Transports (ORT) de Bourgogne-Franche-Comté

Afin de recevoir un courrier électronique à chaque publication d'article, ajout de commentaire, etc... veuillez renseigner le formulaire sur le site de l'ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=abonnement-site>

Un courrier électronique de confirmation vous sera envoyé. Vous devrez visiter l'adresse Web mentionnée dans ce courrier, dans un délai maximal de 24 heures, pour valider votre abonnement.

Aussi, assurez-vous que l'adresse électronique que vous renseignez dans le formulaire est **exacte**.

Ces abonnements portent sur tout le site. Si vous souhaitez vous abonner à une partie du site, il convient de cliquer sur le lien s'abonner dans la première page de la partie en question.



MOBILITES – APPELS A PROJET

- Nouvel AàP 2022 : l'ADEME lance un programme "Développer le vélotourisme"

L'ADEME lance un Appel à Projets concernant le vélotourisme, doté d'un budget global de 6 millions d'euros, disponibles jusque fin 2024. Il va être ouvert le **2 novembre prochain** et jusqu'à fin 2023.

Lire la suite de l'article et les informations concernant le programme et le dépôt des dossiers sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/nouvel-aap-2022-l-ademe-lance-un-programme-a1141.html>

Pour bien comprendre le dispositif d'aide et la démarche de dépôt de dossier, l'ADEME organise 2 webinaires le **14/11/2022 et 22/11/2022**.

Retrouver le lien pour vous inscrire au webinaire sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/14-11-2022-et-22-11-2022-webinaire-presentation-du-a1142.html>

- Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Avenir Montagnes Mobilités 2022 : 42 lauréats

Après une première vague de 58 projets lauréats pour un montant de 6 millions d'euros annoncée en mars 2022, ce sont aujourd'hui 42 nouveaux projets soutenus à hauteur de 3,7 millions d'euros qui bénéficient de cet AMI. Dans la région BFC, 6 collectivités sont concernées sur le massif du Jura : Communauté de communes des portes du Haut Doubs (25), Communauté de communes Loue Lison (25), Mairie de Beaucourt (90), Mairie de Jougne (25), CIAS de la Communauté de communes Pays de Maiche avec l'association (atelier chantier d'insertion) Re Bon (25), Communauté de communes Frasne-Drugeon (25).

Retrouver la liste des lauréats, les projets retenus et la répartition des montants sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/ami-avenir-montagnes-mobilites-2022-42-laureats-a1140.html>

- Rdv du Cerema : Tramways et aménagements cyclables

Le Cerema et le STRMTG publieront prochainement trois fiches techniques dédiées à la conception des aménagements cyclables en interface avec le tramway (série de fiches « insertion urbaine des transports collectifs » – IUTCS). **Rendez-vous le 29 novembre prochain, de 14 h à 16 h, pour un "rendez-vous Mobilités du Cerema" dédié à ces aménagements cyclables à proximité du tramway.** Cet événement vous permettra de bénéficier du contenu des fiches vélos-tramway à paraître prochainement et du retour d'expérience des aménageurs sur ces problématiques d'actualités (exemples à Grenoble, Lyon notamment).

Inscription gratuite mais obligatoire (**avant lundi 28 novembre à 12h**) sur cette page :

<https://www.cerema.fr/fr/evenements/tramway-amenagements-cyclables-nouveaux-referentiels>

MOBILITES ACTIVES :

- Tout sur le coût des politiques vélo

Pour aider les collectivités à estimer le budget d'une politique vélo, le Club des Villes & Territoires Cyclables et Marchables réactualise son Guide des coûts des politiques cyclables dans une version dématérialisée. La collecte de données est en cours.

Pour participer à l'enquête et consulter l'édition de 2020, retrouver les liens sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/tout-sur-le-cout-des-politiques-velo-a1146.html>

- Les plans piétons à la une

Pas moins de 500 participants ont échangé sur les expériences de plans piéton menées par des collectivités lors du webinaire du 13 octobre dernier : Plans piétons : vers des villes plus marchables.

Retrouvez les stratégies marche et les schémas directeurs d'itinéraires piétons dévoilés lors de ce webinaire co-organisé par le Cerema et le Club des villes et territoires cyclables et marchables en [suivant ce lien](#).

- Les données des trois précédentes éditions du Baromètre des villes cyclables (2017, 2019, 2021) sont désormais disponibles sur la plateforme de la Fub (Fédération des Usagers de la Bicyclette).

Ces informations publiques sont agrégées pour la première fois aux différentes échelles de collectivités (communes, EPCI, département, régions). [La plateforme Opendata de la FUB](#)

- L'enquête annuelle de l'observatoire national des véloroutes 2022 est prolongée jusqu'au 16 novembre 2022.

Toutes les collectivités traversées par une véloroute sont invitées à y contribuer, l'observatoire intégrant toutes les données cyclables : les EuroVelo et les itinéraires du Schéma national et tous les itinéraires inscrits aux schémas régionaux, départementaux ou locaux. [Suivre le lien vers l'observatoire](#)

MOBILITE - ENERGIE :

- Former et informer pour accélérer le passage vers la mobilité électrique

Advenir Formations accompagne les élus et acteurs locaux des territoires en les aidant dans la mise en œuvre de projets de mobilité électrique concrets pour leurs propres besoins et ceux de leurs administrés.

L'association Bourgogne Franche-Comté Mobilité Electrique (BFCME) est missionnée pour décliner ce programme sur la région Bourgogne-Franche-Comté. Elle organise des sessions de formation gratuites à destination de trois cibles : les élus et acteurs locaux, les professionnels de l'immobilier et le grand public.

Plus d'informations sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/former-et-informer-pour-acceler-le-passage-vers-a1148.html>

LOGISTIQUE :

- 08/11/2022 - Webinaire Logistique des Circuits Courts Alimentaires de proximité – InTerLUD

Liens vers le programme, la fiche action et inscription sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/08-11-2022-webinaire-logistique-des-circuits-a1145.html>

- La Semaine de la Logistique

Organisée du 16 au 19 novembre 2022 par l'association Afilog sous le haut patronage de plusieurs ministères, la Semaine de la logistique est un événement grand public inédit pour mettre en lumière le rôle vital de ce secteur dans notre vie quotidienne, économique et dans la révolution environnementale.

En savoir plus sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/la-semaine-de-la-logistique-a1149.html>

INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES :

- Bruit des transports ferroviaires : de nouveaux critères d'évaluation des nuisances liées aux pics sonores en expérimentation

Un [arrêté](#), paru ce 22 octobre, fixe à titre expérimental, sur une période d'observation de trois années, les modalités de détermination et d'évaluation applicables à l'établissement d'indicateurs de gêne due au bruit événementiel des infrastructures de transport ferroviaire. Des avancées ont en effet été introduites dans la loi d'orientation des mobilités (LOM) pour imposer la mise en œuvre d'indicateurs de gêne prenant en compte des critères d'intensité des nuisances sonores et des critères de répétitivité, en particulier à travers la définition d'indicateurs de bruit événementiel tenant compte notamment des pics de bruit (article 90).

Lire la suite de l'article : https://www.banquedesterritoires.fr/bruit-des-transports-ferroviaires-de-nouveaux-criteres-devaluation-des-nuisances-liees-aux-pics?pk_campaign=newsletter_quotidienne&pk_kwd=2022-10-24&pk_source=Actualit%C3%A9s_Localtis&pk_medium=newsletter_quotidienne

PUBLICATIONS – DONNEES TRANSPORTS :

- Reprise de l'activité des transports en 2021

Source : *Le service des données et études statistiques (SDES)*

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/reprise-de-l-activite-des-transports-en-2021-a1143.html>

- L'activité de transport rebondit au deuxième trimestre 2022 — Note de conjoncture

Source : *Le service des données et études statistiques (SDES)*

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/l-activite-de-transport-rebondit-au-deuxieme-a1144.html>